

ARRETE N° 2023-08

PORTANT ETABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE « PROMOTION INTERNE 2023 » POUR L'ACCES AU GRADE DE RÉDACTEUR

LE PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE,

VU les articles L523-1, L 523-3 à L523-6 du code général de la fonction publique

VU le décret n°85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, articles 17, 17-1 et 18,

VU le décret n°2012-924 du 30/07/2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

VU les propositions émanant des collectivités et établissement affiliés au centre de gestion,

VU l'avis émis par la commission de promotion interne de catégorie B, en sa séance du **18 janvier 2023**

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude départementale établie au titre de la promotion interne à compter du 18 janvier 2023 pour l'accès au grade DE RÉDACTEUR est arrêtée de la façon suivante :

- Madame Stéphanie CHEUX, SERGEP Pays du Neubourg,
- Madame Maria De Fatima DE ALMEIDA, Saint André de l'Eure,
- Madame Chantal HOHN, Seine Normandie Agglomération (SNA),
- Madame Christine LAHALLE, Centre de Gestion de l'Eure (CDG27),
- Madame Elodie LEUDET, Mesnil-en-Ouche,
- Madame Valérie LUCIEN, Pont de l'Arche,
- Madame Estelle MAYOULOU MATONGO, CCAS de Pont de l'Arche,
- Madame Karine MENISSEZ, Nassandres sur Risle,
- Madame Aurelie MUSIALSKI, Nonancourt,
- Madame Christelle PASQUIER, Interco Normandie Sud Eure,
- Madame Blanche PETITON, Vernon,
- Madame Valérie RACINE, Seine Eure Agglomération (SEA),
- Madame Kristell ROLLAND, Val de Reuil,

ARTICLE 2 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen : 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen – Téléphone : 02.32.08.12.70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transmis au Préfet de l'Eure

FAIT A EVREUX, LE 18 janvier 2023

Pascal LEHONGRE



Président du Centre de Gestion